

# PROJET D'ABATTOIR MICARNA À ST-AUBIN



## 1. L'ESSENTIEL EN BREF

### Sous couvert d'innovation, un méga-abattoir

Micarna, qui appartient au groupe Migros, veut construire un gigantesque abattoir de volailles sur le site AgriCo à St-Aubin dans le canton de Fribourg. Aux côtés de citoyen·ne·s de la région, Greenpeace Suisse a déposé en décembre 2022 une opposition aux modifications du plan d'aménagement local (PAL), spécifiquement faites pour préparer l'arrivée de l'abattoir, afin de contrer ce projet qui nuirait à l'environnement et au climat.

Le site d'AgriCo, qui se nomme Swiss Campus for Agri & Food Innovation, se présente comme « un campus agréable à vivre et à la pointe de l'innovation agro-alimentaire ». Il est pourtant prévu d'y construire un abattoir industriel : au minimum 40 millions de poulets seraient tués chaque année. L'abattage de 76 poulets par minute (si l'usine fonctionne 24h/24, 7j/7) n'a rien d'innovant – même si le matériel est flambant neuf.

La surconsommation de produits d'origine animale contribue au réchauffement climatique et à la destruction de l'environnement. La construction de ce nouvel abattoir ne fera qu'augmenter la production de poulet. Cela va à l'encontre non seulement des intérêts de la population locale (augmentation du trafic, du bruit, de la consommation d'eau), mais aussi des engagements internationaux de la Suisse (Accord de Paris, Global Methane Pledge).

Greenpeace Suisse demande que le site AgriCo soit dédié à des projets réellement innovants et durables du secteur agroalimentaire – par exemple la permaculture ou l'agroforesterie – et qu'il s'oriente vers une activité économique qui préservent la région, l'environnement et le climat, dans l'optique d'un système alimentaire plus résilient.



Têtes de poulet après décapitation

## 2. LE PROJET DE MICARNA ET DU CANTON DE FРИBOURG

### Tout est fait pour accueillir l'abattoir

Filiale du groupe Migros, Micarna est la plus grande entreprise de transformation de volaille de Suisse. Elle a deux sites principaux : l'un emploie 800 personnes à Bazenheid (St-Gall), l'autre 1'600 personnes à Courtepin (Fribourg).

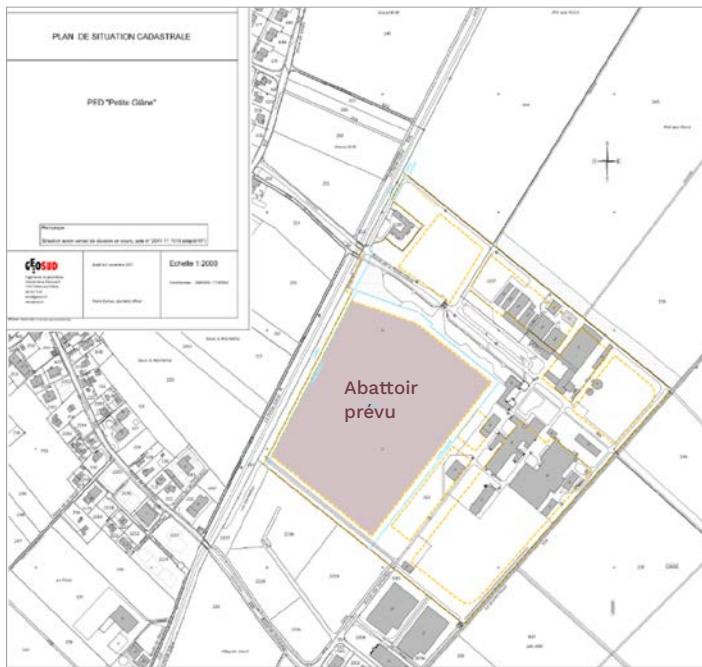
Fin 2019, Micarna montre son intérêt pour le terrain de 95'000 m<sup>2</sup> sur le site d'AgriCo dans le district de la Broye sur la commune de St-Aubin (canton de Fribourg). Micarna prévoit d'y construire un gigantesque abattoir d'une capacité annuelle de 40 millions de poulets – en comparaison, l'abattoir de Courtepin, c'est 33 millions de poulets tués par année. L'investissement de Micarna sur le site s'élèvera à 250 à 300 millions (source : [conférence de presse 19 avril 2021](#)).

Le Canton de Fribourg a acheté en 2017 un terrain de 280'000 m<sup>2</sup> à St-Aubin pour y développer un centre de compétences national pour l'innovation dans le secteur alimentaire. En 2019, il accepte de vendre une parcelle de 95'000 m<sup>2</sup> à Micarna pour la construction de nouveaux bâtiments pour la transformation de volaille (source : site internet [DIME](#)) à un prix de 225 francs par mètre carré, pour un total de 21,375 millions de francs. Le Grand Conseil a approuvé cette décision le 17 décembre 2020.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, l'Établissement cantonal de promotion foncière ([ECPF](#)) est créé. Il s'agit d'un établissement autonome de droit public chargé par le Conseil d'État de mettre en œuvre une stratégie de développement des zones industrielles sur le territoire cantonal. En mai 2022, les Fribougeois·ses acceptent en [votation](#) que plusieurs sites, dont AgriCo, deviennent la propriété de l'ECPF.

Il reste un obstacle de taille pour l'arrivée de Micarna – qui n'a à ce stade toujours pas signé le contrat de vente – sur le site d'AgriCo. La construction d'un gigantesque abattoir requiert de nombreux aménagements (en termes notamment d'eau, d'énergie, d'accès, etc.). Le canton décide de mettre à l'enquête en avril 2021 un Plan d'affectation cantonal (PAC) qui établit les conditions-cadres nécessaires pour le développement du site AgriCo.

Officiellement, c'est « un PAC pour faire du site AgriCo un campus agréable à vivre et à la pointe de l'innovation agroalimentaire » (source : [communiqué](#) du Canton le 19 avril 2021). Concrètement, c'est un PAC « pour pouvoir garantir l'arrivée de Micarna sur le site » (source : Giancarlo Perotto, directeur de l'ECPF, lors de la [conférence de presse du 19 avril 2021](#)). Les enjeux sont clairs : « Il faut un PAC approuvé, sans cela, il n'y aura pas d'atelier de transformation de volaille » indique le Conseiller d'État Olivier Curty ce même jour.



Le site AgriCo à St-Aubin avec la partie prévue pour l'abattoir Micarna (source : Commune de St-Aubin).

### 3. POURQUOI GREENPEACE SUISSE S'OPPOSE À CET ABATTOIR

#### Au niveau global : des conséquences sur le climat et la biodiversité

La construction de l'un des plus grands abattoirs de volailles de Suisse n'a rien d'une innovation durable. La surconsommation de viande porte atteinte à l'environnement, accélère le réchauffement climatique et semble renforcer l'injustice alimentaire entre pays riches et pays pauvres.

- Il est scientifiquement avéré que la consommation de produits d'origine animale est l'un des moteurs les plus importants du dérèglement climatique (source: [GIEC](#)). La création d'un tel abattoir va à l'encontre d'une réduction de la consommation de viande par habitant, particulièrement une production de viande qui n'est pas adaptée à la Suisse. Cette réduction est pourtant indispensable pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Le projet de Micarna à St-Aubin ne remplace par ailleurs pas l'abattoir de Courtepin : il vise le développement de la production de viande, particulièrement celui de la volaille.
- Le fourrage nécessaire à l'alimentation des poulets suisses est cultivé en partie en Suisse, sur des terres arables qui pourraient servir directement à nourrir la population, et l'autre partie est importée de l'étranger, contribuant à la destruction d'écosystèmes uniques pour y cultiver du soja. En période de crise du climat et de la biodiversité, la production de fourrage aggrave l'injustice alimentaire dans le monde.

#### Au niveau local : plusieurs risques et un manque d'étude d'impact sur l'abattoir

La construction de cet abattoir soulève plusieurs problématiques pour la région et ses environs, tels qu'une augmentation massive de la consommation d'eau, des perturbations du trafic routier, la dégradation de la qualité de vie des habitants et de l'environnement. On peut s'attendre à ce que l'abattoir favorise le développement de nouveaux élevages intensifs de poulets dans la région.

- Eau potable** : la région est déjà sous pression en termes de ressources en eau et doit augmenter massivement les pompages dans un lac voisin. La présence d'un abattoir à volaille renforcerait cette problématique de manière démesurée. L'industrie ne semble pas claire sur ses besoins en eau potable mais le chiffre d'environ 500'000 m<sup>3</sup> par année peut être avancé et sera puisé dans la nappe phréatique à Corcelles-près-Payerne. La région deviendrait dépendante de stations de pompage situées dans d'autres communes pouvant générer des problèmes en cascade.
- Eau usée** : la présence d'un abattoir fait augmenter le volume d'eau à épurer. Le réseau public intercommunal de traitement des eaux usées étant en limite de capacité, une nouvelle STEP, spécialement conçue pour l'abattoir, sera nécessaire. Une station d'épuration, aussi moderne soit-elle, est inefficace concernant les micropolluants spécifiques à l'élevage.



Arrivage de poulets transportés par camion à l'abattoir

- Transport** : Alors que la route actuelle enregistre 900 véhicules par jour, 2'500 mouvements journaliers sont prévus, voire jusqu'à 3'300 véhicules dont 660 poids lourds. Ce trafic supplémentaire est à même de générer des problématiques de bruit, d'atteinte à l'environnement en raison de la pollution de l'air et de dérangement de la faune.
- Conditions de travail** : le Swiss Campus fort Agri & Food Innovation se présente comme « un campus attractif permettant de combiner efficacité et bien-

être au travail » (source: [Agrico](#)). En réalité, ce serait surtout Micarna qui créerait de nouvelles possibilités d'emploi. Mais de quel type de travail s'agit-il ? Depuis plusieurs années, plusieurs employés Micarna se sont plaints (source: [SRF](#)) et nombreux sont ceux à tomber malade. Un rapport de la Fondation [Albert Schweitzer](#) montre à quel point le travail dans un abattoir peut avoir de graves conséquences sur l'état de santé et le psychisme des collaborateurs·trices. Il en résulte un taux de rotation du personnel très élevé – presque personne ne reste plus d'un an.

- EN COURS – **Le plan d'équipement de détail (PED) de St-Aubin**: opposition en novembre 2021 du citoyen Alaric Kohler. Ces adaptations auraient dû être soumises après l'acceptation du PAL. Les adaptations incluent des mesures directement liées à l'abattoir. Le PED a été déposé environ 10 mois avant l'adoption du plan d'affectation cantonal (PAC). Suite à l'opposition d'Alaric Kohler, le processus est stoppé pour le moment.

- A VENIR : demande de **permis de construire** pour l'abattoir Micarna

## 4. LA SITUATION JURIDIQUE

Dans la mesure où la construction de l'abattoir portera des atteintes à la protection de l'environnement, de la nature et du paysage, alimentera la crise climatique, contribuera à détériorer des écosystèmes, Greenpeace Suisse a qualité pour faire opposition.

Greenpeace Suisse n'est pas seule à lutter pour préserver le climat et l'environnement. L'organisation soutient le mouvement citoyen Eco-Transition La Broye, qui avait lancé la pétition « [Agrico oui – Abattoir non merci !](#) », composé de plusieurs habitants de la région, dont Alaric Kohler. Greenpeace Suisse soutient ces citoyens et citoyennes qui s'engagent pour préserver leur région et qui dépose également des oppositions.

### Les différentes procédures

- TERMINÉE – **Le plan d'affectation cantonal (PAC Agrico)** : il a été mis à l'enquête en avril 2021. Toutes les oppositions ont été rejetées par le Canton de Fribourg. Trois opposants ont saisi le tribunal cantonal et les recours, qui concernaient le trafic et les parkings, ont été retirés en août 2022 après un accord avec le Canton. Le PAC est entré en force en septembre 2022.
- EN COURS – **Le plan d'aménagement local (PAL)** : Greenpeace Suisse et Alaric Kohler ont déposé le 19 décembre 2022 une opposition contre la révision générale du plan d'aménagement local (PAL). Dans les aménagements détaillés du PAL, les modifications en faveur de la construction de l'abattoir sont devenues évidentes, ce qui a conduit Greenpeace Suisse à entreprendre les premières démarches juridiques à ce niveau.

Avant de prendre une décision sur la planification à la construction d'installation, l'autorité doit examiner le plus tôt possible leur compatibilité avec les dispositions en matière d'environnement. La construction d'abattoirs doit faire l'objet d'une étude d'impact dès la phase de planification, en particulier lorsqu'il s'agit d'adapter la législation au niveau local et cantonal. Greenpeace Suisse relève qu'une telle étude sur la construction de l'abattoir n'a pas été faite ou pas rendue publique, alors que la planification du projet est déjà bien entamée, ce qui est une violation de la Loi sur la protection de l'environnement.

## 5. LES SOLUTIONS

Le Canton de Fribourg a placé le Swiss Campus for Agri & Food Innovation au cœur de sa stratégie agroalimentaire. Les objectifs de ce site sont clairement définis, à savoir notamment : un site industriel durable et exemplaire en matière de protection de l'environnement et d'énergies renouvelables ; promouvoir l'innovation et la recherche ; créer des emplois dans le district de la Broye et dans tout le canton (source : [Agrico](#)). Ce campus a toujours été présenté comme ayant pour vocation d'abriter des entreprises aux concepts innovants et tournés vers l'avenir. Sauf que ce n'est en aucun cas le cas avec le projet de construction d'un méga-abattoir, qui augmente la production de viande suisse et accroît la dépendance à l'égard de la [production de fourrage](#) en Suisse et à l'étranger. Est-ce vraiment la stratégie agroalimentaire que souhaite le canton de Fribourg, au détriment de l'environnement et du climat, et donc de ses habitants?

Greenpeace Suisse est favorable à un Swiss Campus for Agri & Food Innovation qui soit réellement orienté vers l'innovation, avec des activités économiques durables qui favorisent les entreprises et les projets locaux et qui préparent l'environnement naturel de la région.

Pour faire face à la crise climatique et à la perte de biodiversité, nous avons besoin de toute urgence d'un système alimentaire durable, résilient, qui ne dépende pas des importations comme c'est le cas avec l'élevage de poulet en Suisse. Les intérêts économiques d'un seul groupe comme Migros ne doivent pas faire passer au second plan la transformation nécessaire de notre alimentation et de nos modes de productions. Car l'agriculture sera l'un des secteurs fortement impactés par le dérèglement climatique. Faut-il souhaiter la construction d'un méga-abattoir ou mettre en place un projet véritablement innovant vers une agriculture durable (vision [Pera](#)) pour répondre aux urgences des crises actuelles? Si la question se soulève aujourd'hui au niveau local, son importance dépasse largement les frontières de St-Aubin.



**GREENPEACE**

**Liste des abréviations**

<b>PAC</b>	Plan d'affectation cantonal
<b>PAL</b>	Plan d'aménagement local
<b>PAD</b>	plan d'aménagement de détail
<b>PED</b>	Plan d'équipement de détail
<b>DIME</b>	Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
<b>ECPF</b>	Établissement cantonal de promotion foncière

**Impressum:**

**Projet d'abattoir Micarna à St-Aubin**

Rédaction: Greenpeace Suisse

Photos: p. 2 © Siggi Bucher, pp. 3 et 5 © Amélie Blanc / Greenpeace

Illustration : p. 1 © Malte Knaack

Avril 2023

Greenpeace Suisse, Badenerstrasse 171, Case postale 9320, CH-8036 Zurich  
[suisse@greenpeace.org](mailto:suisse@greenpeace.org)

Greenpeace finance son travail de défense de l'environnement uniquement par des dons de personnes physiques et de fondations. Compte pour les dons : CP 80-6222-8